

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2018

Validation des Comptes d'Administratifs 2017

CCAS :

Dépenses de Fonctionnement : 331.00 € / Recettes de Fonctionnement 89.99 €

Dépenses d'Investissement : 0.00 € / Recettes d'Investissement 0.00 €

Résultat Cumulé avec Restes à Réaliser 2017 : Dépenses 331.00 € / Recettes 1 159.16 €

POLE MEDICAL :

Dépenses de Fonctionnement : 8 492.17 € / Recettes de Fonctionnement 25 515.41 €

Dépenses d'Investissement : 14 570.04 € / Recettes d'Investissement 16 586.14 €

Résultat Cumulé avec Restes à Réaliser 2017 : Dépenses 67 191.85€ / Recettes 42 101.55 €

COMMUNE BUDGET PRINCIPAL :

Dépenses de Fonctionnement : 1 114 591.97 € / Recettes de Fonctionnement 1 424 907.63€

Dépenses d'Investissement : 417 976.77 € / Recettes d'Investissement 416 550.49 €

Résultat Cumulé avec Restes à Réaliser 2017 : Dépenses 1 963 068.33 € / Recettes 1 985 692.98 €

Voté à l'unanimité

Quartier de l'Olme : le toit du lavoir a été démonté, proposition de casser les petits murs d'encadrement et de poser des barrières autour du lavoir

Voté à l'unanimité

Cabinet Reuge : devis sur l'étude de mise en valeur des ravins de corboeuf pour un montant de 6 900€

Voté à l'unanimité

POSTE ATSEM : Création d'un poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{ER} JUIN 2018 à la suite de la réussite au concours d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe d'un agent municipal **voté à l'unanimité**

Protection sociale complémentaire des agents : proposition au Conseil Municipal d'une procédure de mise en concurrence organisée par le centre de gestion de la Haute-Loire pour conclure une convention de participation avec l'organisme retenu d'un contrat de protection sociale complémentaire pour les agents. Le Conseil prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrite par le CDG 43 à compter du 1^{er} janvier 2019 ; **voté à l'unanimité**

Club de bridge de Rosières: présentation du club par le président, il compte 30 licenciés dont 15 joueurs extérieurs pour l'occupation du local le club versera 300€/an et la salle polyvalente sera mise à leur disposition 3 fois par an. **voté à l'unanimité**

Outil de gestion de la cantine : Un nouvel outil de gestion informatique est proposé à la Commune par l'Agglo du Puy pour faciliter les inscriptions et les paiements des enfants utilisant le restaurant scolaire. Cette application pourra être utilisée par les familles pour inscrire leurs enfants ainsi que le paiement des repas via cet outil. **voté à l'unanimité**

Club de peinture : Création d'un club de peinture « Les Pinceaux de la Galoche » dans la commune. Le Conseil Municipal prend acte de cette création et s'en réjouit.